

Journal de projet

Vallon des Dervallières

Juillet 2006 n°3

2005-2009

VILLE DE
Nantes

Tout savoir sur la Maison de l'emploi des Dervallières

● ● ● ● ● Ouverte en avril, la Maison de l'emploi des Dervallières est la première des sept espaces de proximité qui vont s'ouvrir sur Nantes. Son objectif : créer du lien entre les entreprises et le quartier, mettre à disposition toutes les informations utiles sur les métiers, l'emploi, la formation et la création d'entreprises, en un seul et même lieu, en particulier dans les quartiers où le taux de chômage est élevé. Entretien avec Emmanuel Jussiaux, son responsable.



Quel est le fonctionnement de la Maison de l'emploi ?

Les offres d'emploi affichées et le cyber emploi sont en consultation libre. Les animateurs sont à disposition du public pour conseiller. Il est également possible de prendre rendez-vous pour des démarches plus approfondies. Également, accueil des groupes d'utilisateurs, de professionnels et des entreprises sur rendez-vous pour visiter et essayer le cyber emploi.

De quels outils disposez-vous pour venir en aide aux demandeurs d'emplois ?

Le cyber emploi, gratuit, est relié à 80 sites classés par rubriques : métier, emploi, formation, création d'entreprises. Des conseillers ANPE et Mission Locale, des professionnels de l'insertion et de la relation entreprises sont présents à temps plein sur l'espace. Nous sommes également reliés à un opérateur physique ASSEDIC par une ligne spécifique. Enfin, et surtout, nous animons des ateliers de découverte des métiers et de pré-recrutement avec des entreprises (Veolia Environnement, Crédit Agricole, Ville de Nantes, Semitan, etc.).

À qui est destinée la Maison de l'emploi ?

La Maison de l'emploi des Dervallières accueille, de façon anonyme, tous les demandeurs d'emploi, les salariés ainsi que les personnes qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise. Elle s'adresse prioritairement aux habitants des quartiers Dervallières-Zola et Breil-Barberie. D'autres espaces vont ouvrir sur les quartiers de l'agglomération nantaise d'ici à la fin de l'année.

Après deux mois d'ouverture, quel bilan en tirez-vous ?

La fréquentation est bonne. Les demandes portent principalement sur la consultation d'offres d'emploi, l'utilisation du cyber emploi, l'appui aux candidatures (CV, lettre de motivation) et la rencontre avec les entreprises.

À noter

Lors de l'ouverture de la Maison de l'emploi, plus de 150 offres d'emplois ont été proposées par trois entreprises ayant signé une convention de partenariat : Veolia environnement (60 emplois), le groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification du BTP 44 (50 emplois) et la fédération des groupements maraichers nantais (40 emplois). Premiers résultats à la rentrée.

Formations

Les ateliers proposés par la Maison de l'emploi

Vous êtes usagers :

- Découvrir Internet.
- Rechercher un emploi avec Internet.
- Développer une culture entreprise pour comprendre la logique d'un centre de profit et mieux s'intégrer lors de sa période d'essai.

Vous êtes prescripteurs issus du champ social, de la formation ou de l'insertion :

- Culture entreprise pour mieux améliorer l'orientation du public sur les métiers et construire des ponts avec les acteurs du secteur marchand.

Renseignements

MAISON DE L'EMPLOI

19, rue Charles-Roger
(place des Dervallières
Bus 22, arrêt Saint-Laurent).
Accueil sans rendez-vous : du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à
17h30. **Attention** : fermeture le jeudi matin
et le vendredi à 16h30.
Tél. : 02 28 03 58 00
espacedervallieres@me-metropole-nantaise.org

Vallon des Dervallières

Démolition - déconstruction de l'immeuble **LEPÈRE**

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● La démolition sur les Dervallières concerne 313 logements d'ici à fin 2009 situés dans la partie du Vallon des Dervallières.

Les premiers logements qui vont être démolis sont ceux de l'immeuble Lepère. Cette démolition va intervenir à partir du mois de juillet. Elle se déroule en plusieurs phases. Après étude, il est en effet apparu que la réhabilitation lourde dont auraient besoin ces immeubles, coûterait plus cher que leur reconstruction, sans les bénéfices de logements aux normes actuelles de confort. À la place de l'immeuble Lepère, Nantes Habitat va construire 35 logements.



Coût de la démolition de l'immeuble Lepère :
6 000 € par logement soit 288 000 €.
Maître d'œuvre : Coregi
Entreprise en charge de la démolition : Occamat



Plusieurs opérations de déconstruction-démolition sont programmées dans le cadre de l'aménagement du Vallon des Dervallières.

2006

- Immeuble Lepère
- 48 logements
- Été 2006

2007

- Immeuble dit « grand Le Nain »
- 109 logements
- Mai 2007
- Immeuble Géricault
- 47 logements
- Été 2007

2008

- Immeuble Mignard
- 81 logements
- Été 2008

2009

- 28 pavillons du boulevard du Massacre
- Été 2009



Immeuble Lepère Le calendrier du chantier

Phase 1

Installation du chantier
2^e quinzaine de juillet

Phase 2

Désamiantage / déconstruction
Tout le mois d'août

- Tri des matériaux : ouvertures, portes palières, plomberie, installation électrique.
- Durée du chantier : de trois semaines à un mois.

Phase 3

Démolition de la structure
Courant septembre

- Grignotage du bâtiment avec une pince mécanique.

Phase 4

Concassage des gravats

- Le concassage du béton sera effectué hors site, sur la prairie de Mauves.

Phase 5

Réception des travaux
2^e quinzaine d'octobre

- Remblaiement, remise en état du terrain

Quatre questions à

Pascal Rivière, directeur de la stratégie et du développement patrimonial de Nantes Habitat

Pourquoi cette démolition ?

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain des Dervallières, les immeubles Lepère, Géricault, Mignard, le grand Le Nain et une partie des pavillons du boulevard du Massacre, seront progressivement démolis. Ces immeubles ont été construits entre 1963 et 1965. Hormis Mignard et Géricault qui ont fait l'objet de légers travaux en 1983 et 1984, ils n'ont jamais été réhabilités. Aujourd'hui, les

remettre en état serait très onéreux. Il vaut mieux démolir et reconstruire.



Quelle technique est utilisée pour la démolition de l'immeuble Lepère ?

Notre démarche s'inscrit dans le cadre du développement durable. Dans un premier temps, l'immeuble sera déconstruit. Tous les composants (les portes, les fenêtres, la plomberie, l'acier, les briques) sont déposés et triés. Les matériaux sont dans la mesure du possible recyclés ou vont à la décharge.

Après cette première phase, nous engagerons la démolition proprement dite de la structure en béton suivant la technique du grignotage. Ensuite les morceaux de béton seront transportés sur un site de concassage. Le béton broyé sera utilisé pour faire la sous-couche des voiries dans l'agglomération ou ailleurs.

Comment va se dérouler le chantier ?

La zone de chantier sera sécurisée et interdite au public. Nous commencerons à démolir le bâtiment par sa partie la plus proche de l'école et de la crèche pour réduire les nuisances. Pour éviter la poussière, le chantier sera arrosé. Nous commencerons durant la deuxième quinzaine de juillet. La durée totale du chantier, installation comprise est de quatre mois. La démolition proprement dite durera une quinzaine de jours.

Que sont devenus les anciens locataires ?

Les anciens locataires de l'immeuble Lepère ont tous été relogés par Nantes Habitat dans le quartier de leur choix. Nous avons pris à notre charge tous les frais de déménagement et d'installation.

Une nouvelle génération de logements sur l'ancienne emprise du bâtiment Lepère



Pour ces nouvelles constructions, Nantes Habitat a lancé un concours auprès d'architectes. L'objectif est de proposer aux futurs habitants, une forme urbaine différente, répondant aux normes de haute qualité environnementale et adaptée à nos

pratiques quotidiennes et nos besoins d'aujourd'hui. C'est l'architecte Françoise Mauffret qui a remporté le concours pour la construction de 35 logements sur l'ancienne emprise du bâtiment Lepère.

L'idée est de construire un bâtiment de dimension modeste, de cinq niveaux maximum, résidentiel. Il doit être en harmonie avec l'environnement existant. Les bâtiments sont organisés autour d'un petit parc accessible à tous les résidents. Chaque appartement bénéficie d'un espace extérieur : balcon, terrasse ou jardin privatif. Aucun appartement n'est implanté au niveau de la rue. Les plans de chaque logement ont été conçus pour garantir un ensoleillement maximum.

► En chiffres :

- 35 logements
- Architecte : Françoise Mauffret
- Début des travaux : janvier 2007
- Livraison : été 2008
- Répartition des logements : 11 T2, 13 T3, 7 T4, 4 T5

Infos pratiques

Retrouvez l'actualité des projets programmés sur www.nantes.fr

MOUS Relogement

Samya Arazam, chargée de mission relogement.
Permanence : 18, rue Georges de la Tour, rez-de-chaussée.
Le lundi matin de 10h30 à 12h.
Tél. : 06 80 36 42 06

NANTES HABITAT - agence Watteau

Steven Clouet
20, rue Antoine Watteau - Nantes.
Tél. : 02 51 80 44 27

ÉQUIPE DE QUARTIER

Jean-Michel Jaouen, chargé de quartier
42, rue Claude Lorrain - Nantes.
Tél. : 02 51 80 65 00

19 logements construits par la Nantaise d'Habitations



Bailleur social exclusif, sur le quartier, Nantes Habitat est accompagné dans la reconstruction de logement sociaux sur les Dervallières par un autre bailleur important sur la ville de Nantes, la Nantaise d'Habitations. Dans le cadre du projet « Vallon des Dervallières », c'est un immeuble collectif de 19 logements qui est prévu, (8 T2, 5 T3, 4 T4, 1 T5, 1 T6). Ce nouvel immeuble vient compléter les deux nouvelles constructions de Nantes Habitat, (71 logements au total rue Le Nain et rue Lepère). Ce petit immeuble de la Nantaise d'Habitations est dessiné par l'architecte Laurent Vigneron. Il sera construit à l'angle

de la rue Le Nain et de la rue Lepère. La distribution de logements se fera en intérieur par un escalier et ascenseur. Balcons et terrasses favoriseront les vues sur le parc. Les travaux débuteront au printemps 2007 pour une livraison en 2008.

► *Journal de projet - Vallon des Dervallières*
N° 3 - Juillet 2006

Directeur de la publication : Jean-Marc Ayrault
Co-directeur de la publication : Mathieu Baradeau
Réalisation : Urbana / Direction de la communication
Ville de Nantes / Nantes Aménagement
Conception : Double Mixte
Crédits photos : R. Routier & S. Ménoret / Ville de Nantes
Nantes Habitat - (2006)